Compte rendu
Réunion des conseils de quartiers
Mairie et La gare
Du 26/02/2015

Ordre du Jour :
Circulation Chemin des Carrelasses
Projet de réfection des lavoirs
Nouvelle peinture du château d'eau
Questions diverses

Circulation chemin des Carrelasses

Mr Jacques Lerat, adjoint au maire en charge de l'urbanisme, présente le projet de la mairie sur la circulation chemin des Carrelasses suite à la construction des deux nouveaux lotissements qui se font en bas de ce chemin.

Ces deux lotissements issus de propriétaires privés ont été actés par les élus du précédent mandat.

Aucun plan de circulation n'est déterminé pour l'instant, juste des propositions faites , Mr Lerat précise que ce seront les deux conseils de quartier qui réfléchiront à la meilleure des solutions et qui soumettront à la mairie.

La mairie a arrêté l'ouverture d'une nouvelle voie en bas du chemin des Carrelasses, au niveau du chemin de Fontrouge, cette voie débouchera sur l'avenue de La gare et aura une piste cyclable parallèle

Mr Lerat expose les 3 solutions proposées par la mairie, qui reste ouverte à de nouvelles propositions

-1ere proposition, Nous mettons à sens unique la nouvelle voie et la partie haute du chemin des Carrelasses (considérant la partie basse du chemin des Carrelasse à partir du chemin de Fontrouge jusqu'à la fin du chemin des Carrelasses). Le sens unique se ferait du terrain de football jusqu'au haut du chemin des Carrelasses.

-2ème proposition, comme pour la première proposition, mais le sens unique du haut du chemin jusqu'au terrain de football.

-3ème proposition : Nous laissons le chemin des Carrelasses à double sens, ainsi que la nouvelle voie. Mais nous barrons le chemin des Carrelasses au niveau du chemin de Fontrouge, afin que les habitants des nouveaux lotissements n'empruntent pas le chemin des Carrelasses.

Mr Levesque, nous présente un historique du nombre d'habitants (et donc de voitures), sur le chemin des Carrelasses depuis 1988. Il constate qu'en 25ans la population a été multipliée par 20.

Mr Levesque fait une 4ème proposition de circulation. Sur la base de la 3ème proposition mais en barrant le chemin des Carrelasses au niveau du virage étroit et dangereux.
Ce qui amènerait les derniers lotissements construits ainsi que les habitants de la rue des hirondelles à emprunter la nouvelle voie.

Nous constatons qu'il est préférable de laisser les voies à double sens en barrant la route, mais voir à quel niveau il est préférable de la barrer.
Mme Vitet précise qu'en barrant la route, nous allons avoir un bout de chemin inoccupé, et qu'il faudra aussi réfléchir à ce que nous pourrons en faire, parking, aire de convivialités, etc….

Un habitant du bout du chemin des Carrelasses précise qu'avec la construction des 2 nouveaux lotissements, il faudra construire des trottoirs à partir du lotissement des prés Fleury jusqu'à l'avenue de la gare, afin que les enfants puissent rejoindre les arrêts de bus en sécurité.

Nous décidons que les deux conseils de quartier devront se réunir à nouveau afin d'avancer sur cette problématique.

Projet de réfection des lavoirs,

Mme Martine Vitet, conseillère municipale délégué au développement durable, présente le projet de réfection des lavoirs qui se ferait par les services municipaux.
Il est proposé d'installer des tonnelles afin d'utiliser les poteaux en briques existants. Plusieurs architectures de tonnelle sont proposées.

Mme Vitet demande aux 2 conseils de quartier qui sont voisins du parc des lavoirs de réfléchir sur cet aménagement.

Les habitants interpellent les élus présents, sur le mauvais état du lavoir, et précise qu'il est important d'agir, Les parties en bois des escaliers sont pourries, les poussettes ne peuvent plus circuler, il faudrait revoir tous les chemins. De plus il faudrait installer un système empêchant les jeunes de rentrer en scooter dans le parc.

Peinture du château d'eau

Mme Vitet, nous annonce que le syndicat des eaux du coteau du Touch a un budget pour repeindre cette année le château d'eau. Il serait bien que les deux conseils de quartier (qui se situent au centre du village) réfléchissent à la peinture que les Fonsorbais souhaiteraient sur leur château d'eau.

De plus, suite à une sollicitation de la CAM (Communauté d'Agglomération du Muretain), il serait souhaitable que les conseils de quartier se posent la question : Pour eux, où se situe le centre-ville de Fonsorbes ?

Questions diverses :

-Mr Bonnet demande où en est la création des adresses mail des conseils de quartier ? Mr Séverac, conseiller municipal, lui signifie qu'elles sont créés et qu'il transmettra à Mr Sinatti, président du conseil de quartier Mairie, le mot de passe et l'adresse à laquelle il pourra consulter cette adresse mail.

-Feux tricolores : Mr Bonnet avait écrit à la mairie sur la problématique, en heure de pointe, sur la circulation au carrefour de la route de Tarbes et route de Fontenilles. Il avait reçu une réponse en octobre mais la situation n'a pas évolué.
Mr Lerat, a demandé s'il était possible que Mr Bonnet lui transmette les mails afin qu'il étudie le dossier.